



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire **en mairie, salle du Conseil,**

LE SAMEDI 21 MARS 2026 à 10H00.



Le Maire,
Henri CHAUMONTET

ORDRE DU JOUR :

- 1) Installation du Conseil municipal
- 2) Election du Maire
- 3) Détermination du nombre d'Adjointes et élections des Adjointes
- 4) Lecture de la Charte de l' élu local par le Maire élu
- 5) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 2 mars 2026